ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des sept-huitièmes intérêt indivis, etc., dans une propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Connue comme le No 1212 Bayou St Jean ou Port (maintenant la rue Moss), entre Washington (maintenant De Soto) et St-Jean (maintenant Bell).

Henry Burmeister vs J. A. Larose et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,497—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 23 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre, réclamation et intérêt des défendeurs:

1 Josias Amédée Larose.
2 Mme Rosema Larose, femme [maintenant veuve] de Léopold Dufilho.
3 Fernand H. Larose
4 et Louise Larose,

étant et consistant des sept-huitièmes (7|8) indivis de:

Un certain morceau de terre de forme irrégulière, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Bayou St-Jean ou la rue Port et par les rues Washington Première et St Jean, mesurant cent sept pieds de face sur le Bayou St-Jean ou la rue Port sur trois cent cinquante et un pieds de profondeur sur un côté, trois cent vingt quatre pieds de profondeur sur l'autre côté et cent cinquante pieds de face à la rue Première.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. Duvigneaud, avocat pour le plaignant.
19 avril—19 25—mai 3 10 15 16 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Septième District.

Portant le numéro municipal 8227 rue Zimple, entre les rues Dublin et Madison.

German-American Homestead vs Mlle Maggie Mason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 63,180—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1er. Un certain lot de terre situé dans le Septième District de cette ville, borné par les rues Dublin, Madison Zimple et Quatrième désigné par le No 19, mesurant trente pieds de face à la rue Zimple sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles sur un plan particulier de Zenosky, ingénieur, daté le 25 août 1836, et déposé dans le greffe de l'ancien juge de paroisse de la paroisse Jefferson.

2ème. Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ancienne ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, maintenant le Septième District de cette ville, désignée sur un plan particulier de Zenosky, ingénieur, le 25ème jour d'août 1836 et déposé dans le greffe de Dugué Livaudais, ancien juge de paroisse, ladite portion de terre étant la moitié en lot No 20 de l'ilet No 41 borné par les rues Zimple, Dublin, Madison et Quatrième et mesurant quinze pieds de face à la rue Zimple sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et contigu à la propriété premièrement décrite.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
N. R. Roberts, avocat pour les plaignants.
3 mai—3 10 17 24 31—6 juin

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande portion de terre de valeur,

Formant l'encoignure des rues Camp et Cadiz, avec les bâtisses et améliorations.

Portant les numéros municipaux 4600, 4602, 4604 et 4606 rue du Camp.

Mme Mary Bayne Vaught, veuve de D. A. S. Vaught, vs Patrick J. McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,815—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 234 qui est borné par les rues Magasins, Camp, Cadiz et Valence, désignées par les lettres A et B sur un croquis fait par Chas G. de l'Isle, député voyer de ville, daté le 18 octobre 1895, annexé à un acte passé devant James Simeon, notaire, le 25 octobre 1895 d'après lequel dit croquis lesdites deux portions de terre mesurant ensemble cinquante-neuf pieds de face à la rue Camp, la même largeur dans le fond sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; ladite portion A formant l'encoignure des rues Camp et Cadiz et est composé d'une partie du lot original dix-neuf; et ladite portion B est composée des parties des lots originaux dix-neuf et vingt. Les améliorations portant les numéros municipaux 4600, 4602, 4604 et 4606 rue du Camp.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Denegre, Blair & Denegre, avocats pour la plaignante.
3 mai—3 4 10 17 24 31—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif Criminel d'une Propriété de valeur du Troisième District.

Formant l'encoignure des rues d'Abadie et Rocheblave (dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Aubry et Tonti).

H. B. McMurray, receveur de la A. Chevalier Pavement Company, Limited vs Neils P. Larsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,351—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juin 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues d'Abadie, Rocheblave, Aubry et Tonti, étant l'ilet No 1197 désigné comme lot No 1 sur un plan dressé par A. De Armas, député voyer de ville, le 2 juillet 1887 aussi désigné par le No 1 sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, le 7 novembre 1892 lequel dit lot formant l'encoignure des rues d'Abadie et Rocheblave et mesurant vingt-neuf pieds huit pouces et six lignes de face à la rue d'Abadie, la même largeur dans le fond, sur cent vingt-cinq pieds plus ou moins de profondeur et façade à la rue Rocheblave ensemble avec tous les droits, voies, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
TERRENCE REILLEY.
Shérif Criminel de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.
3 mai—3 5 10 17 24 31—6 juin

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de propriétés améliorées de valeur des Premier, Deuxième et Sixième Districts.

Connu

I. Comme vieux No 161 (et nouveau No 1041) rue St Louis, étant l'encoignure N E des rues Remparts et St Louis,

II. Comme vieux No 157 (et nouveau No 1035) rue St Louis, entre Remparts et Bourgogne.

III. Comme nouveaux Nos 1303 et 1305 rue Peniston, entre Perrier et Prytanée.

IV. Comme nouveaux Nos 2743 et 2745, 2747 et 2749 rue Gasquet, entre White et Broad,

Et les nouveaux Nos 138 et 140 rue White, entre Canal et Gasquet.

V. Comme nouveaux Nos 2739 et 2741 rue Gasquet, entre White et Broad.

Robert Upshur vs Frank Sanford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,685—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, Toulouse, Remparts et Bourgogne; le dit lot est désigné par la lettre A sur un devis par S. G. De l'Isle, voyer, daté le 12 mai 1893, une copie duquel est annexée pour référence à un acte d'achat du défendeur dans cette affaire. Ledit lot mesurant vingt pieds neuf pouces de face à la rue St-Louis sur quatre-vingt-deux pieds un pouce et quatre lignes de profondeur et face à la rue Remparts, et ayant l'usage d'une allée commune cinq pieds trois pouces et une ligne de largeur ouvrant sur la rue Remparts, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 161 rue St Louis, ledit lot formant l'encoignure Nord-Est des rues Remparts et St-Louis.

Deuxièmement—Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Toulouse, Remparts et Bourgogne, désigné par la lettre C, sur un devis par S. G. de l'Isle, voyer, daté le 12 mai 1893, une copie duquel est annexée pour référence à l'acte d'achat du défendeur dans cette affaire. Ledit lot mesurant vingt pieds deux pouces de face à la rue St Louis par quatre vingt sept pieds quatre pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, ayant l'usage d'une allée commune, cinq pieds trois pouces une ligne de largeur ouvrant sur la rue Remparts, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 157 rue St Louis.

Troisièmement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No 334, borné par les rues Peniston, Perrier, Prytanée et Amelie, ledit morceau ou portion de terre étant désigné par la lettre A sur un devis particulier annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, un notaire en cette ville, le 30me jour de juillet 1886 et mesurant en mesure américaine, quarante pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur et face sur la rue Perrier de cent huit pieds, huit pouces et quatre lignes, par une même profondeur sur l'autre ligne de côté, par une largeur sur la ligne du fond de quarante pieds.

Ladite portion de terre étant composée des parties de façade des lots Nos une deux, trois et quatre, et est la même propriété qui fut acquise par Eugène May, par achat du Eureka Homestead Society; une institution dûment incorporée de cette ville, par acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 18 décembre 1896.

Quatrièmement — Trois lots de terre avec tous les droits, voies privilèges et dépendances là dessus attachés et appartenant situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 607 borné par les rues Gasquet, Canal, White et Broad, désignés par les Nos vingt sept, vingt huit et vingt neuf d'après un devis annexé sur la marge d'un acte de vente par P. O. Fasende et H. O. Seixas & G. H. Tichenor, exécuté pardevant Chas. T. Soniat, notaire en cette ville, le 22 mai 1891 et mesurant comme suit à savoir: Lots Nos. vingt sept et vingt huit mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Gasquet, par une profondeur de cent cinquante-trois pieds, huit pouces, six lignes entre lignes égales et parallèles, toutes mesures américaines. Lot No 29 formant l'encoignure des rues Gasquet et White et mesurant trente pieds, neuf pouces et deux lignes de face sur la rue White, par une profondeur et face sur la rue Gasquet de cent-vingt pieds entre lignes égales et parallèles, toutes mesures américaines, ensemble avec le droit d'usage d'une allée dans le fond desdits lots et ayant vingt pieds de largeur commune audit lot et autres.

Cinquièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 607 borné par les rues Canal, Broad, Gasquet et White, ledit lot est désigné par le No vingt-six sur un plan fait par L. W. Brown, assistant voyer de ville, daté le 12 août 1886, et attaché pour référence à un acte passé pardevant A. Hero jr, notaire, le 4 octobre 1886, et d'après lequel plan ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Gasquet, la même largeur dans le fond, par cent cinquante trois pieds huit pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble aussi avec l'usage d'une allée commune dans le fond dudit lot, ouvrant sur la rue White et ayant vingt pieds de largeur, commune au dit lot et autres.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur toutes les propriétés ci-dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Chas F. Claiborne, avocat pour le plaignant.
20 avril—20 22 26—mai 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées du Deuxième District,

Formant l'encoignure Nord Ouest des rues St Louis et Bourgogne.

John M. Coos, tuteur datif, etc., vs Mme Julia A. Bryant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 64,736—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Bourgogne, Toulouse et Remparts, mesurant vingt cinq (25) pieds six (6) pouces et sept (7) lignes de face à la rue St Louis, sur une profondeur et face sur la rue Bourgogne, de soixante quatre (64) pieds dite profondeur incluant trois (3) pieds trois (3) pouces, sur une allée ouvrant sur la rue Bourgogne et commune audit lot et aux autres propriétés faisant face à la rue St Louis.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre "B" sur un plan fait par C. A. De Armas, voyer, le 9 avril 1868, déposé dans le bureau de O De Armas, ancien notaire, ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt cinq (25) pieds six (6) pouces et sept (7) lignes de face à la rue St Louis par une profondeur entre lignes parallèles de soixante trois (63) pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes, ensemble avec l'usage d'une allée de trois [3] pieds de largeur, ouvrant sur la rue Bourgogne.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur lesdites propriétés ci-dessus décrites, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.
26 avril—26—mai 3 10 17 24 30

Succession de Eugène Garret

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 64,668—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mary Glaser, veuve de Eugène Garrot, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Robert Legier, avocat.
8 mai—8 13 17

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Lawrence Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63 740—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL,
Greffier.
Cunningham & Cunningham, avocats.
17mai—1f

Succession de Rogers Damonte.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,846—Division B—Attendu que Joseph A. R. Damonte a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rogers Damonte, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL.
Greffier.
Jas. McConnell, Jr., avocat
17mai—17 20 27

Succession de J. Herbert Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,323—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Alicia Clemence Williams, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
Branch K. Miller, avocat.
14mai—14 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le numéro municipal 2607 rue Melpomène, entre les rues Locust et Magnolia.

D. D. Colley vs Edw. Candy et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64,715—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, situé, placé et étant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Locust anciennement Solis et Magnolia, anciennement Maunsel, faisant partie du lot No Quatorze dans l'ilet No Treize sur un certain plan fait par George T Dunbar, voyer, daté le 1er avril 1848 et déposé dans le bureau de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente-un pieds sept pouces de face à ladite rue Melpomène sur quatre-vingt quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et droits, voies et privilèges qui s'y trouvent ou qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Howe, Spencer et Cocke, avocats pour le plaignant.
10mai—10 11 17 24 31—juin 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District.

Portant le vieux No 136 et maintenant No 924 rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Veuve Alfred Grima vs Peter Pizzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 64,684.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 93, borné par les rues Bienville, Douane, Dauphine et Bourgogne, mesurant en mesure américaine, d'après un plan fait par J. A. Coilis, architecte, daté 30 juillet 1863, déposé pour référence dans le bureau du shérif de cette paroisse, vingt-trois pieds six pouces de face à la rue Bienville sur cent vingt-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, ladite propriété étant désignée par le vieux numéro municipal 136 rue Bienville, (maintenant No 924.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Chas F. Claiborne, avocat pour la plaignante
20 avril—20 26—mai 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Portant le No 2516 rue St Thomas, entre les rues Deuxième et Troisième.

People's Homestead Association versus Patrick J. Mc Cormack et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,432—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses etc., qui s'y trouvent, droits, voies et avantages, etc., dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St Thomas (autrefois Fulton), Deuxième, Troisième et Rousseau, mesurant vingt pieds six pouces de face à la rue St Thomas par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix pieds, étant la portion supérieure ou la portion la plus près de la rue Troisième, de ce certain lot de terre désigné par le No 5, sur un plan dressé par F. J. Rothaas le 13 août 1850, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire, comme il est démontré sur un devis annexé à un acte de vente passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire dans cette ville, le 9 avril 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Carroll et Carroll, avocats de la plaignante.
3 mai—3 4 10 17 24 31—juin 6

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE PEREMPTOIRE DE LIQUIDATION DE CHARBON.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet

MARDI, le 21 mai 1901, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 mai 1901, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la liquidation de la C. B. Slack Coal Company, Limited, No 64,321 du dossier de ladite Cour.

Premièrement—Sur les lieux à l'encoignure des rues Race et Levée, à 11 heures a. m., 400 BARILS DE CHARBON.

Deuxièmement—Au dépôt de charbon du N. O. & N. E. R. R., rue Press, entre les rues Remparts et Bourgogne, à 1 heure p. m., 1800 BARILS DE CHARBON.

Conditions—Comptant.
15mai—15 17 21

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE

D'UNE

LISTE DE VALEUR

—DE—

Stocks et de Bons de Banque, de la Sugar Refining Company, de la Oaklawn Sugar Company,

Electric Light et autre.

Succession de Jules M. Burguières.

No 60,450. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 28 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 15 mai 1901, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jules M. Burguières il sera vendu à l'enchère publique les stocks et bons de valeur ci-après à savoir—

1° Quatre vingt sept (87) actions de la Segura Sugar Company Limited; valeur au pair chacune $100.
2° Vingt cinq (25) actions de la Hawley Down Draft Company Limited, valeur au pair $100 chacune, $2 par action de payé.
3° Une (1) action de la Franklin Electric Light Company, valeur au pair $50
4° Trente (30) actions de la Caffery Sugar Refining Company; valeur au pair $100.
5° Une action de la Louisiana Sugar Exchange, valeur au pair $250,
6o Trois cent quatre (304) actions de la Oaklawn Sugar Company Limited; valeur au pair $100
7° Trente (30) actions de la First National Bank de Franklin; valeur au pair $100.
8° Trente (30) actions de la Franklin Manufacturing Company Limited; valeur au pair $250.
9° Cinq (5) de la First Mortgage Bonds of Segura Sugar Company Limited; valeur au pair $1000 chacun portant 8 0|0 d'intérêt.

Conditions de la vente: Comptant en billets du Trésor des E. U.
17mai—17 19 25 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Cottage Attrayante

Avec de grands lots,

Rue Prieur, entre les rues La Harpe et Lapeyrouse.

Succession de Anne R. Hauseman, Louis C. Hauseman, versus Adrian L. Hauseman et als.

No 64,821 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, el 18 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 10 mai 1901 et signé en cour ouverte le 13 mai 1901, par l'Honorable Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Annie R. Hauseman, Louis C Hauseman, versus Adrian L. Hauseman et als., il sera vendu à l'enchère publique:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges etc. à cela appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 901, borné par les rues Prieur, Laharpe, Lapeyrouse et Johnson, mesurant, en mesure française, 60 pieds de face à la rue Prieur ou 30 pieds chacun, sur 139 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, commençant à un point de 125 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure des rues Prieur et Lapeyrouse.

Les améliorations comprenant une grande et commode résidence, cottage (No 1565 rue N. Prieur) contenant 6 chambres, chambre à bain etc, hangar dans le fond et dépendances, grande citerne, construite retirée de la rue, barrière en fer etc. Le lot contigu est cultivé et le fond est orné avec de nombreux figuiers, pruniers, pêchers et autres arbres fruitiers. Cette propriété pourrait facilement être subdivisée en une résidence double et le lot contigu convenable pour la construction d'une autre maison double.

Conditions—La moitié comptant, et la balance en un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement. L'acte d'hypothèque devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes pour 1901.

Actes de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant William F. Brewer, notaire. Un dépôt de 10 0|0 est exigé au moment de l'adjudication.
17mai—17 19 26—juin 2 9 16 18

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Magnifique résidence en bois à deux étages avec mansarde et couverte en ardoises, No 2323 Magasins, entre les rues Philip et Première.

Succession de Francis Mayer, veuve décédée de Isaac Levi, No 64,265—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—bureau 821 rue Gravier, JEUDI, le 13 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 3 mai 1901, et signé le 9 mai 1901 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le quatrième district de cette ville, désignés par les Nos six et sept dans l'ilet borné par les rues Magasins, Philip, Camp et Première, sur un plan fait par Benjamin Buisson, voyer, le 19 mars 1851, déposé parmi les archives de A. Ducatel, ancien notaire, comme plan No 8 du livre de plans No 5, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Magasins sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune audit lot et autres.

Les améliorations comprennent une grande résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises No 2323 rue Magasins, retirée de la banquette, contenant au rez-de-chaussée vérandah, vestibule de dix pieds, grands salons à arches, galerie dans le fond, salle à manger, cuisine, offices, escaliers dans le fond, etc., chambre pour domestiques et hangar pour bois; au second étage il y a vestibule avec escalier, vérandah, galerie dans le fond, huit chambres à coucher, chambre à bain avec baignoire en porcelaine, deux chambres dans l'annexe au fond de la maison, grande chambre dans la mansarde, trois citernes, banquette et cour pavées.

Maison en bonne condition, superbe voisinage, avec toutes les commodités ayant pelouse et jardin de fleurs, allée commune dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur portant 7 0|0 par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé aux frais de l'acquéreur, qui devra payer les timbres nécessaires du revenu intérieur des Etats Unis et assumer toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année courante au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant George Montgomery, notaire
FELIX J. DREYFOUS, Avocat.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13—6 f

Interdiction de Mary L'Engelbrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,587—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Henry T. Engelbrecht curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
16 mai—16 20 27

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

25 LOTS DE TERRE

Désirable pour bâtir

Dans l'ilet borné par les rues DUMAINE, STE-ANNE, SALCEDO et GAYOSO.

Succession de James Dupas et sa femme, No 7,155 et 63,766 consolidé.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI le 29 mai 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEURS BUREAUX ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de deux jugements rendus et signés le 22 avril 1901 et le 23 avril 1901 par l'Honorable T C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

25 certains lots de terre, situés dans le Faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros un à quatre et six à vingt six inclusivement, dans l'ilet numéro vingt quatre, maintenant 406, borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Van Buren maintenant Salcedo, et Quatrième, maintenant Gayoso, sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 18 mai 1848, déposé dans le bureau de Jos. Cuvillier, ancien notaire en cette ville. D'après ledit plan lesdits lots mesurant comme suit, en mesure américaine, à savoir:

Lots un, deux, trois et quatre mesurant chacun 32 pieds 8 pouces et quatre lignes de face à la rue Van Buren, maintenant Salcedo, sur une profondeur de 141 pieds 7 pouces et 5 lignes; lots six, sept et huit, mesurant chacun 31 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur, lots neuf, dix, onze, douze et treize mesurant chacun 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 de profondeur, lot No treize formant l'encoignure des rues Dumaine et Quatrième, maintenant Gayoso, lots quatorze quinze seize et dix-sept mesurant chacun 32 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Quatrième, maintenant Gayoso, sur 141 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur, lots dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-et-un et vingt-deux mesurant chacun 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Ste-Anne sur 100 pieds de profondeur, lot numéro dix-huit formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Quatrième, maintenant Gayoso, et les lots vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt six mesurant chacun 31 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste Anne sur 100 pieds de profondeur, lot numéro vingt-six formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Van Buren, maintenant Salcedo.

Conditions—Comptant sur les lieux au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur incluant les taxes de guerre et du revenu, les vendeurs paieront toutes les taxes incluant celles de 1901.

G. Fernandez Jr, avocat des plaignants.
Jérome Meunier et Charles F. Claiborne, avocats des défendeurs.
28 avr—28—mai 5 12 19 26 29

Harry H. Hogdson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 509 Rue Ste Marie.

Cottage Double, 511 et 513 Rue Ste Marie.

Succession de Wm Smith et de sa femme, Lucy Smith.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 20 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 64,728 signé le 8 mai 1901 dans l'affaire de la succession de William Smith et de sa femme, Lucy Smith, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Félicité, Fulton et Rousseau, et connu comme ilet No 33, sur le plan de l'ancienne ville de Lafayette, le dit lot étant désigné par le No 16 et mesurant cinquante pieds de face à la rue Ste Marie sur cent vingt pieds de profondeur, le tout plus ou moins en mesure américaine.

Les améliorations consistent d'un cottage simple No 509 rue Ste-Marie, ayant trois chambres et dependances et le cottage double 511 et 513 rue Ste-Marie ayant de chaque côté cinq chambres et bâtisse dans le fond avec 2 chambres.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant en plus les taxes dues et exigibles en 1901, et devant faire un dépôt comptant de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour l'exécuteur.
16 mai—16 19 26—juin 2 9 16 20

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Désirable et Rémunérative du

DEUXIEME DISTRICT.

No 1935 rue St Louis,

Entre les rues Roman et Prieur, borné par la rue Toulouse,

No 1110 rue St Claude,

Entre la rue Ursulines et le Chemin du Bayou, Borné par la rue Nord Remparts.

Dans l'affaire de Mme Bernado Caravella versus Mme Rosa Caravella, femme de Giovanni Polizzi et als.

No 64,673—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—JEUDI, le 13 juin 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans démontre les dimensions conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 9 mai 1901, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir.

1°. Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 241, borné par les rues St Louis, Prieur, Roman et Promenade Carondelet ou la rue Toulouse, désigné par le No 21, sur un plan fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 3 mai 1859 et déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant 28 pieds de face à la rue St Louis sur 97 pieds, 11 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage simple en bois, couvert en ardoises, avec une bâtisse à un étage dans le fond, contenant en tout 6 chambres, deux citernes, hangar etc.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District sus-mentionné, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Ursulines, Remparts et Chemin du Bayon, et mesurant, en mesure américaine, 14 pieds 9 pouces de face à la rue St-Claude sur une profondeur de 86 pieds entre lignes égales et parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée faisant partie de la propriété contigu appartenant à Joseph Provenzano ou à ses représentants.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques avec bâtisses en briques à deux étages dans le fond contenant quatre chambres en tout, galerie, cabinet, citerne etc.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour 1901 faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payant pour l'acte de vente incluant les timbres des Etats-Unis et tous les autres timbres du revenu, pardevant Philip Paterno notaire.

John P. Sullivan, [James O'Connor, Arthur Landry, avocats.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 12 13

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES

Doubles et Simples

—DANS LE—

TROISIEME DISTRICT.

Nos 1221-23 RUE PORT, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $17.00 PAR MOIS.

Nos 1225-27 RUE PORT, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $14.00 PAR MOIS.

No 1231 RUE PORT. UN COTTAGE SIMPLE ELEVE POUVANT RAPPORTER $18.00 PAR MOIS.

Nos 2704-2706 RUE URQUHART, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $14.00 PAR MOIS

Nos 2708-2710 RUE URQUHART, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $14.00 PAR MOIS.

No 2712 RUE URQUHART, UN COTTAGE SIMPLE POUVANT RAPPORTER $10 PAR MOIS.

Nos 2728-2730 RUE URQUHART, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $14.00 PAR MOIS.

Nos 2732-2734 RUE URQUHART, A L'ENCOIGNURE DE LA RUE ST-FERDINAND, UN COTTAGE DOUBLE LOUE POUR $15.00 PAR MOIS.

Nos 1228-1230 RUE ST-FERDINAND, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $12.00 PAR MOIS.

No 64,647—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

Succession de Mme Mary Tyler Muir.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune—

MERCREDI, le 22 MAI 1901

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 18 avril 1901 pour le compte de la succession, ci-dessus les propriétés ci-après décrites, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet numéro quatre cent quatre-vingt-six, borné par les rues Port, St Ferdinand, Urquhart et Marais (autrefois Morales) ladite propriété étant complètement décrite et divisée en neuf lots désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, K sur un plan dressé par Kirkland et Théard, ingénieurs civils et voyers, daté le 12 avril 1901 et annexé à l'inventaire pris par Charles T. Soniat, notaire, le 12 avril 1901 dans cette succession; lesdits lots ayant, d'après ledit plan, les mesures suivantes, à savoir:

Le lot A mesurant, en mesure américaine, commençant à un point cent quatre-vingt six pieds deux pouces [186' 2"] de l'encoignure des rues Port et Urquhart, 29 pieds 2 pouces de face à la rue Port, 131 pieds 7 pouces de profondeur sur une ligne le divisant du lot B, 28 pieds 8 pouces sur la ligne du fond et 131 pieds 7 pouces sur la ligne de côté le divisant du lot original No 27.

Les améliorations comprennent une résidence double à un étage, désignée par les numéros municipaux 1221 et 1223 rue Port, ayant huit chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot B mesure en mesure américaine 28 pieds 8 pouces de face à la rue Port 131 pieds 7 pouces sur une ligne le séparant du lot C, 28 pieds 2 pouces sur la ligne du fond, et 131 pieds 7 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot A.

Les améliorations comprennent une résidence double à un étage désignée par les numéros municipaux 1225 et 1227 rue Port, ayant six chambres, citerne latrines, etc.

Le lot C est contigu au ci-dessus décrit lot B, et mesurant en mesure américaine, 28 pieds 4 pouces de face à la rue Port, 29 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus près et parallèle à la rue Urquhart, de là 15 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle à la rue Port; de là, une profondeur additionnelle de 68 pieds 2 pouces sur la ligne de côté le séparant des lots D et E, de là 15 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle à la rue St. Ferdinand courant vers la rue Marais de là une autre profondeur de 34 pieds 3 pouces, 28 pieds 4 pouces sur la ligne du fond et 131 pieds 7 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot B ci-dessus décrit.

Les améliorations comprennent un fort joli cottage élevé, retiré de la rue, désigné par le No 1231 rue Port ayant six chambres, galeries sur le devant et le côté, bâtisse élégante élevée sur pilier en briques d'environ 6 pieds, ayant une chambre, parterre sur le côté, bâtisse dans le fond avec deux chambres, latrines, etc.

Le lot D mesurant en mesure américaine 36 pieds 2 pouces de face à la rue Urquhart sur 84 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations comprennent une résidence double à un étage désignée par les Nos municipaux 2704-2706 rue Urquhart, ayant 6 chambres, citerne, latrines, etc

Le lot E mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 84 pieds 3 pouces entre lignes parallèles; désigné par les Nos municipaux 2708-2710 rue Urquhart.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage, ayant 6 chambres, citerne, latrines, etc

Le lot F mesurant en mesure américaine 19 pieds 2 pouces de face à la rue Urquhart, 100 pieds de profondeur sur les deux lignes de côté et 19 pieds 4 pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations comprenant un élégant cottage élevé, désigné par le numéro municipal 2712 rue Urquhart, ayant 4 chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot G mesurant en mesure américaine trente pieds, neuf pouces de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de quatre-vingt-dix-sept pieds six pouces entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage désignée par les numéros municipaux 2728 et 2730 rue Urquhart, ayant six chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot H est contigu au lot G, et forme l'encoignure des rues Urquhart et St Ferdinand, et mesure, en mesure américaine, 27 pieds 9 pouces de face à la rue Urquhart sur une profondeur et façade de 97 pieds 6 pouces sur la rue St Ferdinand entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage désignée par les numéros municipaux 2732 et 2734 rue Urquhart, ayant 6 chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot K mesurant en mesure américaine commençant à une distance de 97 pieds, 6 pouces de l'encoignure des rues Urquhart et St. Ferdinand, 31 pieds 5 pouces de face à la rue St. Ferdinand 131 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Marais, 28 pieds 4 pouces sur la ligne du fond, 73 pieds 7 lignes sur l'autre ligne de côté la plus de la rue Urquhart, de là 2 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue St. Ferdinand, de là 58 pieds 6 pouces additionnels sur la ligne de côté la plus près de la rue Urquhart et séparant ledit lot K des lots G et H ci-dessus décrits.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage, désignés par les numéros municipaux 1228-1230 rue St Ferdinand, ayant 6 chambres, citerne, latrines, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans, portant sept pour cent d'intérêt par an, garanti par hypothèque sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles et coutumières, les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1901, le paiement de la taxe de guerre et le coût des actes de vente notariés au dessus et en plus du prix d'achat, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de leur enchère au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant P. M. Milner, notaire.
H. H. BALL, Exécuteur.
21 avril—21 28—mai 5 12 19 22

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT SUR.

Cottage Double en Bois,

1026-28 rue Touro (autrefois Union), entre N. Remparts et St Claude.

JEUDI le 23 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 et 842 rue Commune, Nouvelle-Orléans, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 18 avril 1901, dans l'affaire intitulée succession de Antonio Agusti, dossier No 52,268, nous offrirons en vente à l'enchère publique, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 376, borné par les rues St-Claude, Union ou Touro, Remparts et Bourbon ou Bagatelle, ledit morceau ou portion de terre commençant à une distance de quatre-vingt-seize pieds un pouce de l'encoignure des rues St. Claude et Union ou Touro, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Union ou Touro, sur soixante trois pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté le plus près de la rue St. Claude par la propriété du Dr Lines.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises, connu comme Nos 1026 et 1028 rue Union, ayant de chaque côté, trois chambres, cabinet, citerne, allée, etc. trottoir pavé, près des lignes de chars, marché, écoles, etc,

Loué à $— par côté.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans, représentée par billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an garanti par lien et privilège de vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurités, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., devant être aux frais des acquéreurs et devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire.

SMITH & ROSENBERG,
M. C. Smith, encanteur, Bureau 312 rue Carondelet.
21 avril—21 28—mai 5 12 19 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Dix-neuf Beaux Lots Doubles.

Dans l'ilet des rues Hamilton, Laurel Grove, Nelson et Apple.

Demi ilet des rues Hamilton, Laurel Grove, Nelson et Dixième Chacun 60 pieds de face.

JEUDI, le 13 juin 1901,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, Nouvelle Orléans sous et en vertu d'un jugement de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, lue et vendu en cour ouverte le 2 mai 1901 et signé en cour ouverte le 8 mai 1901 dans l'affaire intitulée, Richard Butler et als versus T. B. Ingalls et als, Dossier 64 513 à l'enchère publique il sera offert en vente les propriétés foncières suivantes à savoir—

Premier—Douze lots dans l'ilet 153 maintenant 365, borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, New, maintenant Nelson, et Apple, autrefois rue Onzième: lots 1 à 5 mesurant chacun soixante pieds de face à la rue Hamilton, par cent vingt pieds de profondeur; lot No 1 forme l'encoignure de la rue Apple, et lot No 5 l'encoignure de la rue Nelson. Lot 6 mesurant soixante pieds de face à la rue Nelson sur cent cinquante pieds de profondeur. Lot No 7 mesurant soixante pieds de face à la rue Apple sur cent cinquante pieds de profondeur; lots 8 à 12 mesurant chacun soixante pieds de face à la rue Laurel Grove sur cent vingt pieds de profondeur; lot No 8 forme l'encoignure de la rue Apple; lot No 12 forme l'encoignure de la rue Nelson.

Second—Sept lots de terre dans l'ilet No 153, maintenant 334, bornés par les rues Hamilton, Laurel Grove, New, maintenant Nelson, Dixième, maintenant Mobile. Lot No 6 mesurant soixante pieds de face à la rue Mobile sur cent cinquante pieds de profondeur. Lot No 7 mesurant soixante pieds de face à la rue Nelson sur cent cinquante pieds de profondeur. Lots Nos 8 à 12 mesurant chacun soixante pieds de profondeur à la rue Laurel Grove sur cent vingt pieds de profondeur. Lot No 8 forme l'encoignure de la rue Nelson, et lot No 12 forme l'encoignure de la rue Mobile.

Conditions—comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1901 et devant payer pour l'acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pardevant Jas C. Henriques, notaire; un dépôt de 25 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication

SMITH & ROSENBERG;
Maxwell C. Smith, encanteur, bureau 312 rue Carondelet.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13—6f

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour Effectuer un Partage

LES SOLIDES MAGASINS ET RESIDENCES

En Briques à Trois Etages, Portant les Nos 1011 et 1013 de la Rue Annonciation, entre les Rues Delord et Poeyfarré.

Succession de Mme Mary E. Royer.

No 55,416—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Et dans l'affaire de Mme Charlotte Miller, épouse de Jos D. O'Brien et al, contre le Dr George Huhner, exécuteur testamentaire, et le Dr C. Louis Royer.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 18 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, seront positivement vendus aux enchères publiques, en vertu et conformément à un jugement de partage et de vente par l'Hon. Jno St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, rendu en audience publique le 6 mai 1901, et signé en séance publique le 10 mai 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrite, à savoir—

1° Le solide bâtiment à trois étages, en briques, numéro 1011, rue Annonciation, connu autrefois comme la "Pharmacie Royer", construite pour magasin et résidence, contenant environ dix pièces au total. La propriété est plus complètement décrite comme suit: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Annonciation, Delord, Poeyfarre et Fouchet, étant le lot désigné par le numéro 4, d'après le plan fait par W. T. Thompson, arpent-voyer, le 7ème jour de janvier 1842, déposé au bureau de H. B. Cenas défunt notaire de cette ville; ledit lot mesure 23 pieds 2 pouces et 3 1|2 lignes de front sur la rue Annonciation sur 103 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles; centralement situé, commode et convenable pour magasin et résidence, constamment occupé et rapportant actuellement $216 par an.

2° Le solide bâtiment à trois étages, magasin et résidence, No 1013 rue Annonciation, adjacent au bâtiment ci-dessus décrit contenant environ neuf pièces en tout, une arrière-cour et un hangar, plus complètement décrit comme suit: Un certain lot de terre avec toutes les constructions et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet, adjacent à la propriété ci dessus décrite, désigné par le numéro 5 dans le plan ci-dessus mentionné, lot qui mesure 23 pieds 2 pouces et 3 1|2 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 103 pieds et 8 pouces entre lignes parallèles. Près du quai, du chemin de fer et du centre industriel, cette propriété donne un revenu constant et rapporte actuellement $240 par an.

Termes et conditions—Un tiers ou davantage comptant, au gré de l'acheteur, le montant dû, s'il y en a, devant être représenté par des billets à ordre devant être garantis par hypothèque spéciale, le nantissement et les privilèges du vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'au paiement. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, y compris le pacte de non aliénando, les émoluments d'avocat, l'assurance à effectuer sur les bâtiments et les polices transférées aux détenteurs des billets à ordre. Les acheteurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 au-dessus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur, pardevant Jos D. Taylor, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
12 mai—12 19 26—juin 4 11 18.